

Taux de l'abonnement.

Pour deux mois.....\$2.00
Pour six mois.....\$5.00
Premier semestre payable invariablement d'avance.

Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis à leur bureau de Poste à l'expiration de leur semestre. Il sera aussi nécessaire d'acquiescer les arrérages s'il en a.

Toutes Correspondances, etc. doivent être adressées au Rédacteur, affranchies et munies d'une signature responsable.

Toutes correspondances d'une nature personnelle, seront considérées comme anonymes et chargées à tant la ligne.

La Gazette de Sorel.

Journal Hebdomadaire Politique, Commercial, Agricole et Littéraire.

Tarif des Annonces.

Les annonces sont classées en trois catégories: 1. Annonces de première main, 2. Annonces de deuxième main, 3. Annonces de troisième main.

G. I. BARTHE, Propriétaire et Rédacteur.

PUBLIE DANS LES INTERETS DU DISTRICT DE RICHELIEU.

J. JOSEPH CHENEVERT, Imprimeur.

La Gazette de Sorel.

Samedi matin, 30 Mars 1867.

AFFAIRE PROVENCHER.

Comme ce procès devient une des causes célèbres du pays, nous continuons d'en publier le compte-rendu à l'exclusion d'autres matières.

COUR CRIMINELLE A SOREL.

(Suite.)

François Xavier Lemaire, de St. Thomas de Pierreville, âgé de 20 ans. Je suis le fils de Michel Lemaire, témoin entendu.

Le frère du défunt, Maxime Joutras est venu quelque temps après. Nous nous sommes consultés entre nous autres sur les doutes que nous avions, pour faire passer le corps de juré.

Le prisonnier est monté en haut; la femme y est montée quelque temps après. Le lendemain le prisonnier est descendu une ou deux minutes avant la femme.

Théophile Lahaie, cultivateur de St. Zéphirin, âgé de 37 ans. J'ai assisté à l'autopsie du défunt. Je tenais la chandelle, pendant que le Dr. Ladouceur faisait l'autopsie du corps.

Transquestionné par M. Chapleau.—Pendant l'autopsie, il y avait des gens qui allaient et revenaient dans la salle.

Louis Boisvert, bedeau de St. Zéphirin, âgé de 34 ans.—J'ai assisté à l'autopsie. J'ai tenu une chandelle. Au meilleur de ma connaissance il est impossible que quelqu'un ait pu jeter quelque chose sur le cadavre.

MERCREDI, 10 hs. a. m. La foule est assez nombreuse. Le prisonnier conserve toujours son air calme et froid.

Joseph Duguay, marchand de la Baie du Febvre—47 ans.—Il connaît le prisonnier, a connu le défunt, connaît Sophie Boisclair.

Joseph Joutras, cultivateur de St. Zéphirin, âgé de 45 ans.—Je suis le cousin germain du défunt. Je demorais le voisin du défunt. Je me suis trouvé quelques minutes avant la mort du défunt. Je n'é-

tais pas présent lorsqu'il a reçu le bon Dieu, le 24. Il me dit le 24. après-midi qu'il avait beaucoup de peine. Le 25 qui était le jour de Noël, je me suis trouvé là, dans l'après-midi, il a demandé à Maréotte, un veau, mort par accident, pour faire de l'appât pour les renards.

Quand le défunt a été mort, la Joutras m'a demandé s'il était mort; je lui répondis que oui; elle me dit d'envoyer quelqu'un au-devant du docteur, pour ne pas le faire venir pour rien.

Le prisonnier est monté en haut; la femme y est montée quelque temps après. Le lendemain le prisonnier est descendu une ou deux minutes avant la femme.

Théophile Lahaie, cultivateur de St. Zéphirin, âgé de 37 ans. J'ai assisté à l'autopsie du défunt. Je tenais la chandelle, pendant que le Dr. Ladouceur faisait l'autopsie du corps.

Transquestionné par M. Chapleau.—Pendant l'autopsie, il y avait des gens qui allaient et revenaient dans la salle.

Louis Boisvert, bedeau de St. Zéphirin, âgé de 34 ans.—J'ai assisté à l'autopsie. J'ai tenu une chandelle. Au meilleur de ma connaissance il est impossible que quelqu'un ait pu jeter quelque chose sur le cadavre.

MERCREDI, 10 hs. a. m. La foule est assez nombreuse. Le prisonnier conserve toujours son air calme et froid.

Joseph Duguay, marchand de la Baie du Febvre—47 ans.—Il connaît le prisonnier, a connu le défunt, connaît Sophie Boisclair.

Joseph Joutras, cultivateur de St. Zéphirin, âgé de 45 ans.—Je suis le cousin germain du défunt. Je demorais le voisin du défunt. Je me suis trouvé quelques minutes avant la mort du défunt. Je n'é-

fluence défavorable au prisonnier, la Cour avisera sur la direction qu'elle donnera au jury, en ce qui concerne l'admissibilité de la preuve.

J'ai vu le prisonnier avec madame Joutras entre le 20 ou 26, autour de Noël, à mon magasin, au village de Labaie, à un arpent environ de chez le Dr. Joseph Adolphe Smith.

Le prisonnier est monté en haut; la femme y est montée quelque temps après. Le lendemain le prisonnier est descendu une ou deux minutes avant la femme.

Théophile Lahaie, cultivateur de St. Zéphirin, âgé de 37 ans. J'ai assisté à l'autopsie du défunt. Je tenais la chandelle, pendant que le Dr. Ladouceur faisait l'autopsie du corps.

Transquestionné par M. Chapleau.—Pendant l'autopsie, il y avait des gens qui allaient et revenaient dans la salle.

Louis Boisvert, bedeau de St. Zéphirin, âgé de 34 ans.—J'ai assisté à l'autopsie. J'ai tenu une chandelle. Au meilleur de ma connaissance il est impossible que quelqu'un ait pu jeter quelque chose sur le cadavre.

MERCREDI, 10 hs. a. m. La foule est assez nombreuse. Le prisonnier conserve toujours son air calme et froid.

Joseph Duguay, marchand de la Baie du Febvre—47 ans.—Il connaît le prisonnier, a connu le défunt, connaît Sophie Boisclair.

Joseph Joutras, cultivateur de St. Zéphirin, âgé de 45 ans.—Je suis le cousin germain du défunt. Je demorais le voisin du défunt. Je me suis trouvé quelques minutes avant la mort du défunt. Je n'é-

le haut de la maison, dans sa largeur. Pour aller au grenier il faut nécessairement monter par l'escalier de la cuisine.

J'ai vu le prisonnier avec madame Joutras entre le 20 ou 26, autour de Noël, à mon magasin, au village de Labaie, à un arpent environ de chez le Dr. Joseph Adolphe Smith.

Le prisonnier est monté en haut; la femme y est montée quelque temps après. Le lendemain le prisonnier est descendu une ou deux minutes avant la femme.

Théophile Lahaie, cultivateur de St. Zéphirin, âgé de 37 ans. J'ai assisté à l'autopsie du défunt. Je tenais la chandelle, pendant que le Dr. Ladouceur faisait l'autopsie du corps.

Transquestionné par M. Chapleau.—Pendant l'autopsie, il y avait des gens qui allaient et revenaient dans la salle.

Louis Boisvert, bedeau de St. Zéphirin, âgé de 34 ans.—J'ai assisté à l'autopsie. J'ai tenu une chandelle. Au meilleur de ma connaissance il est impossible que quelqu'un ait pu jeter quelque chose sur le cadavre.

MERCREDI, 10 hs. a. m. La foule est assez nombreuse. Le prisonnier conserve toujours son air calme et froid.

Joseph Duguay, marchand de la Baie du Febvre—47 ans.—Il connaît le prisonnier, a connu le défunt, connaît Sophie Boisclair.

Joseph Joutras, cultivateur de St. Zéphirin, âgé de 45 ans.—Je suis le cousin germain du défunt. Je demorais le voisin du défunt. Je me suis trouvé quelques minutes avant la mort du défunt. Je n'é-

Je suis arrivé avec Délima Joutras, son mari, François Lemaire, et Narcisse Joutras qui était venu nous chercher.

J'ai vu le prisonnier avec madame Joutras entre le 20 ou 26, autour de Noël, à mon magasin, au village de Labaie, à un arpent environ de chez le Dr. Joseph Adolphe Smith.

Le prisonnier est monté en haut; la femme y est montée quelque temps après. Le lendemain le prisonnier est descendu une ou deux minutes avant la femme.

Théophile Lahaie, cultivateur de St. Zéphirin, âgé de 37 ans. J'ai assisté à l'autopsie du défunt. Je tenais la chandelle, pendant que le Dr. Ladouceur faisait l'autopsie du corps.

Transquestionné par M. Chapleau.—Pendant l'autopsie, il y avait des gens qui allaient et revenaient dans la salle.

Louis Boisvert, bedeau de St. Zéphirin, âgé de 34 ans.—J'ai assisté à l'autopsie. J'ai tenu une chandelle. Au meilleur de ma connaissance il est impossible que quelqu'un ait pu jeter quelque chose sur le cadavre.

MERCREDI, 10 hs. a. m. La foule est assez nombreuse. Le prisonnier conserve toujours son air calme et froid.

Joseph Duguay, marchand de la Baie du Febvre—47 ans.—Il connaît le prisonnier, a connu le défunt, connaît Sophie Boisclair.

Joseph Joutras, cultivateur de St. Zéphirin, âgé de 45 ans.—Je suis le cousin germain du défunt. Je demorais le voisin du défunt. Je me suis trouvé quelques minutes avant la mort du défunt. Je n'é-

que je lui ai remis dans le même état que je l'avais reçu. Je l'ai reçu du Dr. Provost, chez lui, et je l'ai déposé dans une valise qui était dans son laboratoire.

J'ai vu le prisonnier avec madame Joutras entre le 20 ou 26, autour de Noël, à mon magasin, au village de Labaie, à un arpent environ de chez le Dr. Joseph Adolphe Smith.

Le prisonnier est monté en haut; la femme y est montée quelque temps après. Le lendemain le prisonnier est descendu une ou deux minutes avant la femme.

Théophile Lahaie, cultivateur de St. Zéphirin, âgé de 37 ans. J'ai assisté à l'autopsie du défunt. Je tenais la chandelle, pendant que le Dr. Ladouceur faisait l'autopsie du corps.

Transquestionné par M. Chapleau.—Pendant l'autopsie, il y avait des gens qui allaient et revenaient dans la salle.

Louis Boisvert, bedeau de St. Zéphirin, âgé de 34 ans.—J'ai assisté à l'autopsie. J'ai tenu une chandelle. Au meilleur de ma connaissance il est impossible que quelqu'un ait pu jeter quelque chose sur le cadavre.

MERCREDI, 10 hs. a. m. La foule est assez nombreuse. Le prisonnier conserve toujours son air calme et froid.

Joseph Duguay, marchand de la Baie du Febvre—47 ans.—Il connaît le prisonnier, a connu le défunt, connaît Sophie Boisclair.

Joseph Joutras, cultivateur de St. Zéphirin, âgé de 45 ans.—Je suis le cousin germain du défunt. Je demorais le voisin du défunt. Je me suis trouvé quelques minutes avant la mort du défunt. Je n'é-

caractères de la flamme formée par la combustion de l'hydrogène qui fournissent cet appareil. Il ne se forma aucune tache sur un morceau de porcelaine, appliqué sur cette flamme; quelques unes de ces petites lames furent introduites dans un tube à réduction, chauffés au rouge ce tube était ensuite placé sous un microscope ne montra point de cristaux octaédriques.

J'ai vu le prisonnier avec madame Joutras entre le 20 ou 26, autour de Noël, à mon magasin, au village de Labaie, à un arpent environ de chez le Dr. Joseph Adolphe Smith.

Le prisonnier est monté en haut; la femme y est montée quelque temps après. Le lendemain le prisonnier est descendu une ou deux minutes avant la femme.

Théophile Lahaie, cultivateur de St. Zéphirin, âgé de 37 ans. J'ai assisté à l'autopsie du défunt. Je tenais la chandelle, pendant que le Dr. Ladouceur faisait l'autopsie du corps.

Transquestionné par M. Chapleau.—Pendant l'autopsie, il y avait des gens qui allaient et revenaient dans la salle.

Louis Boisvert, bedeau de St. Zéphirin, âgé de 34 ans.—J'ai assisté à l'autopsie. J'ai tenu une chandelle. Au meilleur de ma connaissance il est impossible que quelqu'un ait pu jeter quelque chose sur le cadavre.

MERCREDI, 10 hs. a. m. La foule est assez nombreuse. Le prisonnier conserve toujours son air calme et froid.

Joseph Duguay, marchand de la Baie du Febvre—47 ans.—Il connaît le prisonnier, a connu le défunt, connaît Sophie Boisclair.

Joseph Joutras, cultivateur de St. Zéphirin, âgé de 45 ans.—Je suis le cousin germain du défunt. Je demorais le voisin du défunt. Je me suis trouvé quelques minutes avant la mort du défunt. Je n'é-

Le tout sera aussi vendu... aux clauses et conditions... un acte intitulé: "Deed of lease from Dame Sarah Jane Coxhead et virto Ls. N. Lavallée" passé devant Mre Précourt et collègue.

La première bourse a été gagnée par le cheval de M. Vendal de St. Simon. La deuxième (poulains de trois ans) a été gagnée par la pouliche de M. Charles Lévesque de la Baie du Fève.

La troisième bourse fut accordée à M. Crédié alias Pélouquin de Sorel, gagnée par son poulain de 4 ans.

Et la quatrième bourse a été gagnée par la jument de M. Langlois, de St. David. Cette course a été la plus intéressante ayant été la plus contestée.—Communiqué.

Nous apprenons avec douleur la mort du Col. A. de Salaberry Dépt. Adjudant-Général de milice B. C. arrivée à 11 heures P. M. Mardi Québec.

La lettre suivante a été reçue par M. George Mortimer, pharmacien droguiste, rue Sussex, à Ottawa.

Monsieur Mortimer.—Si cela peut vous être de quelque utilité, je puis certifier positivement qu'après avoir soufflé pendant deux ou trois ans d'une maladie de foie et avoir reçu les soins obligés de plusieurs médecins de mes amis ici et ailleurs j'ai reconnu que la Salsepareille et les Pilules de Bristol, ont été le Remède par Excellence, alors que tout le reste était en défaut.

À vous sincèrement, J. S. LEE. Douane d'Ottawa, 13 mai 1866.

NEUF ANNEES DE SOUFFRANCE guérison complète par une seule bouteille de la SALSEPAREILLE DE BRISTOL ET UN FLACON DES PILULES DE BRISTOL. CHATHAM, C. H., 5 mai, 1865.

Messieurs.—J'avais souffert de rhumatisme pendant les huit ou neuf dernières années, et j'éprouvais d'invincibles douleurs, sans trouver aucun soulagement, immédiat ou durable, dans les divers remèdes dont je faisais usage.

Avant vous de la Chatham Planet l'annonce de la Salsepareille de Bristol, je résolus d'en essayer. J'ai pris une bouteille de la Salsepareille et un flacon des Pilules Sucrées de Bristol, et je me sens entièrement soulagé de mes tortures. Je me plais à rendre ce témoignage aux propriétés curatives de ces remèdes.

À vous cordialement, O. T. V. DOLSEN.

LE BEAU TEMPS EST LA GRAINE qui promet une moisson dorée. Heureux le mari qui jette son mais en terre dans la pleine confiance que son créateur le lui rendra bien des fois.

Un jeune gargon écrivant une bonne main et recommandable, trouverait une bonne situation à la librairie de La Gazette. Sorel, 29 mars 1867.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE 1864 ET SES AMENDEMENTS. Dans l'affaire de JOSEPH BEAUPELANT, marchand de la Ville de Sorel, dans le District de Richelieu. FAILLI.

EST par les présentes donné que le soussigné offrira en vente LUNDI LE HUIT AVRIL prochain, A DIX HEURES DU MATIN par can public, à son bureau, en la ville de SOREL, RUE DU ROI, les droits du failli à la propriété ci-dessous décrite, louchée par le dit failli à savoir:

Un terrain situé en la dite Ville de Sorel faisant partie du lot désigné par la lettre "S" et sa continuation contenant le dit morceau de terre environ vingt six pieds et six pouces de front mesure anglaise, sur environ quatre-vingt-dix pieds de profondeur, borné en front par la Rue du Marché en arrière par le lot No. 26 de Dame Anne Kelly d'un côté par le lot B appartenant à Edward Morgan et d'autre côté par partie du lot S et sa continuation la propriété des héritiers Jean Baptiste Lamore avec une maison en briques à deux étages et autres bâtisses y érigées.

Le bail à la dite propriété expire le 1 mai 1868.

À louer. LE Magasin autrefois occupé par feu James Kelly. Pour plus amples informations, s'adresser à Veuve MARTIN FOY. Sorel, 9 Mars 1867.—4ins.

Le dit bail sera aussi vendu... A VENDRE. A LA LIBRAIRIE DE La Gazette de Sorel. ROLE D'EVALUATION, ROLE DE PERCEPTION ET LISTE des Volontaires. Novembre 1866.

A Vendre. Une magnifique ferme à 3 milles de St. Ours sur les bords du Richelieu formant environ 140 acres, avec de bonnes bâtisses, telles que maison en bon ordre, granges, écuries etc. etc.

En face du Bureau de Poste. Ancienne résidence du Dr. Cadieux. Sorel, 3 Novembre 1866.—na.

Table de Billard A VENDRE AVEC TOUS SES ACCESSOIRES. UNE magnifique TABLE de Billard. Pour toutes informations, s'adresser à EDWARD O'HEIR, Marchand. Sorel, 27 déc. 1866.

N. CASAUBON, NOTAIRE. Résidence au Bureau de La Gazette de Sorel, 13 Décembre 1865.

P. BEAULAC. Huissier du Banc de la Reine et Huissier de la Cour Supérieure, District de Richelieu. Sorel, 11 août 1866.

H. ST. LOUIS, NOTAIRE PUBLIC. A transporté son bureau dans sa nouvelle bâtisse, Rue George, seconde porte du coin des Rues George et Phipps. Résidence privée première porte du coin. Sorel, 13 Octobre, 1866.

Avis Public. Est par le présent donné que le soussigné a été nommé par autorité de justice Curateur à la succession vacante de feu Edouard Guibault, alias Edouard Guiboche.

LA Cour ordonne sur motion de G. I. Barthe, avocat et procureur des Demandeurs en ayant qu'il appert par le retour de P. Beaulac, huissier juré de la Cour Supérieure pour le Bas-Canada, exécutant dans le District de Richelieu écrit sur le Bref de sommation émané en cette cause, que le Défendeur a laissé son domicile en cette partie de la Province du Canada ci-devant consistant la Province du Bas-Canada et ne peut être trouvé dans le District de Richelieu, que le dit défendeur soit par un avertissement à être deux fois inséré en langue anglaise dans le papier nouvelles publié en la Cité de Montréal, appelé Montreal Gazette, et deux fois en langue française dans le papier nouvelles publié en la Ville de Sorel, appelé La Gazette de Sorel, notifié de comparaitre devant cette Cour, et la de répondre à la demande des dits demandeurs sous deux mois après la dernière insertion de tel avertissement, et sur défaut du dit défendeur de comparaitre et de répondre à telle demande dans la période susdite, il sera permis au dit demandeur de procéder à la preuve et jugement comme dans une cause par défaut. (Par la Cour.) A. N. GOUIN, P. O. S. Sorel, 23 mars 1867.—2i.

A VENDRE OU A LOUER. UNE Maison en bois située sur la rue de la reine près du marché, avec une écurie de quinze places de chevaux, hangar, glacière, etc., etc., actuellement occupée par M. Jean Baptiste Leclerc, hôtelier. Pour les conditions de la vente qui sont libérales, s'adresser à ONESIME NAUD. Sorel, 9 Mars 1867.

A Louer. LE Magasin autrefois occupé par feu James Kelly. Pour plus amples informations, s'adresser à Veuve MARTIN FOY. Sorel, 9 Mars 1867.—4ins.

A VENDRE. A LA LIBRAIRIE DE La Gazette de Sorel. ROLE D'EVALUATION, ROLE DE PERCEPTION ET LISTE des Volontaires. Novembre 1866.

A Vendre. Une magnifique ferme à 3 milles de St. Ours sur les bords du Richelieu formant environ 140 acres, avec de bonnes bâtisses, telles que maison en bon ordre, granges, écuries etc. etc.

En face du Bureau de Poste. Ancienne résidence du Dr. Cadieux. Sorel, 3 Novembre 1866.—na.

Table de Billard A VENDRE AVEC TOUS SES ACCESSOIRES. UNE magnifique TABLE de Billard. Pour toutes informations, s'adresser à EDWARD O'HEIR, Marchand. Sorel, 27 déc. 1866.

N. CASAUBON, NOTAIRE. Résidence au Bureau de La Gazette de Sorel, 13 Décembre 1865.

P. BEAULAC. Huissier du Banc de la Reine et Huissier de la Cour Supérieure, District de Richelieu. Sorel, 11 août 1866.

H. ST. LOUIS, NOTAIRE PUBLIC. A transporté son bureau dans sa nouvelle bâtisse, Rue George, seconde porte du coin des Rues George et Phipps. Résidence privée première porte du coin. Sorel, 13 Octobre, 1866.

Avis Public. Est par le présent donné que le soussigné a été nommé par autorité de justice Curateur à la succession vacante de feu Edouard Guibault, alias Edouard Guiboche.

LA Cour ordonne sur motion de G. I. Barthe, avocat et procureur des Demandeurs en ayant qu'il appert par le retour de P. Beaulac, huissier juré de la Cour Supérieure pour le Bas-Canada, exécutant dans le District de Richelieu écrit sur le Bref de sommation émané en cette cause, que le Défendeur a laissé son domicile en cette partie de la Province du Canada ci-devant consistant la Province du Bas-Canada et ne peut être trouvé dans le District de Richelieu, que le dit défendeur soit par un avertissement à être deux fois inséré en langue anglaise dans le papier nouvelles publié en la Cité de Montréal, appelé Montreal Gazette, et deux fois en langue française dans le papier nouvelles publié en la Ville de Sorel, appelé La Gazette de Sorel, notifié de comparaitre devant cette Cour, et la de répondre à la demande des dits demandeurs sous deux mois après la dernière insertion de tel avertissement, et sur défaut du dit défendeur de comparaitre et de répondre à telle demande dans la période susdite, il sera permis au dit demandeur de procéder à la preuve et jugement comme dans une cause par défaut. (Par la Cour.) A. N. GOUIN, P. O. S. Sorel, 23 mars 1867.—2i.

A VENDRE OU A LOUER. UNE Maison en bois située sur la rue de la reine près du marché, avec une écurie de quinze places de chevaux, hangar, glacière, etc., etc., actuellement occupée par M. Jean Baptiste Leclerc, hôtelier. Pour les conditions de la vente qui sont libérales, s'adresser à ONESIME NAUD. Sorel, 9 Mars 1867.

A Louer. LE Magasin autrefois occupé par feu James Kelly. Pour plus amples informations, s'adresser à Veuve MARTIN FOY. Sorel, 9 Mars 1867.—4ins.

A VENDRE. A LA LIBRAIRIE DE La Gazette de Sorel. ROLE D'EVALUATION, ROLE DE PERCEPTION ET LISTE des Volontaires. Novembre 1866.

A Vendre. Une magnifique ferme à 3 milles de St. Ours sur les bords du Richelieu formant environ 140 acres, avec de bonnes bâtisses, telles que maison en bon ordre, granges, écuries etc. etc.

En face du Bureau de Poste. Ancienne résidence du Dr. Cadieux. Sorel, 3 Novembre 1866.—na.

Table de Billard A VENDRE AVEC TOUS SES ACCESSOIRES. UNE magnifique TABLE de Billard. Pour toutes informations, s'adresser à EDWARD O'HEIR, Marchand. Sorel, 27 déc. 1866.

N. CASAUBON, NOTAIRE. Résidence au Bureau de La Gazette de Sorel, 13 Décembre 1865.

P. BEAULAC. Huissier du Banc de la Reine et Huissier de la Cour Supérieure, District de Richelieu. Sorel, 11 août 1866.

H. ST. LOUIS, NOTAIRE PUBLIC. A transporté son bureau dans sa nouvelle bâtisse, Rue George, seconde porte du coin des Rues George et Phipps. Résidence privée première porte du coin. Sorel, 13 Octobre, 1866.

Avis Public. Est par le présent donné que le soussigné a été nommé par autorité de justice Curateur à la succession vacante de feu Edouard Guibault, alias Edouard Guiboche.

LA Cour ordonne sur motion de G. I. Barthe, avocat et procureur des Demandeurs en ayant qu'il appert par le retour de P. Beaulac, huissier juré de la Cour Supérieure pour le Bas-Canada, exécutant dans le District de Richelieu écrit sur le Bref de sommation émané en cette cause, que le Défendeur a laissé son domicile en cette partie de la Province du Canada ci-devant consistant la Province du Bas-Canada et ne peut être trouvé dans le District de Richelieu, que le dit défendeur soit par un avertissement à être deux fois inséré en langue anglaise dans le papier nouvelles publié en la Cité de Montréal, appelé Montreal Gazette, et deux fois en langue française dans le papier nouvelles publié en la Ville de Sorel, appelé La Gazette de Sorel, notifié de comparaitre devant cette Cour, et la de répondre à la demande des dits demandeurs sous deux mois après la dernière insertion de tel avertissement, et sur défaut du dit défendeur de comparaitre et de répondre à telle demande dans la période susdite, il sera permis au dit demandeur de procéder à la preuve et jugement comme dans une cause par défaut. (Par la Cour.) A. N. GOUIN, P. O. S. Sorel, 23 mars 1867.—2i.

A VENDRE OU A LOUER. UNE Maison en bois située sur la rue de la reine près du marché, avec une écurie de quinze places de chevaux, hangar, glacière, etc., etc., actuellement occupée par M. Jean Baptiste Leclerc, hôtelier. Pour les conditions de la vente qui sont libérales, s'adresser à ONESIME NAUD. Sorel, 9 Mars 1867.

A Louer. LE Magasin autrefois occupé par feu James Kelly. Pour plus amples informations, s'adresser à Veuve MARTIN FOY. Sorel, 9 Mars 1867.—4ins.

Canal Lachine. EST par le présent donné que l'eau sera retirée du Canal Lachine le PREMIER AVRIL prochain dans le dessein de faire les réparations nécessaires, et comme la fera rentrer dans le Canal que le 1er Mai par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Ottawa, 9 mars 1867. 3in.

APPROVISIONNEMENT DES PHARES. Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à vendredi, le Dixième jour de MAI prochain, à Midi, pour un approvisionnement de 650 Gallons d'Huile de Blanc de Baleine, de la meilleure qualité, pressée à froid, pour les Phares Provinciaux, au-dessus de Lachine, un tiers de cette huile devra être de matière première et se maintenir limpide à 30° Fahrenheit, et les deux autres tiers à 34° ; le tout sujet à inspection et éprouve avant l'acceptation et de plus à être mesuré s'il est jugé nécessaire.

Tout ce huile devra être fournie dans des barils cercés en fer, contenant cinquante gallons chacun et en très bon ordre ; elle devra être livrée, au risque du fournisseur, sur tel quai, près du Bassin du Canal Lachine, à Montréal, et à tel jour, le ou vers le 1er de Juillet prochain, qui pourra être fixé dans le contrat.

Des soumissions seront aussi reçues en même temps pour 7,500 gallons d'Huile de Charbon, non explosive, de la meilleure qualité, qui devra être fournie dans des barils cercés en fer, contenant 20 à 50 gallons chacun, le tout sujet à l'inspection et éprouve avant l'acceptation, et qui devra être livrée au risque du fournisseur, au temps ci-dessus mentionné, à Montréal.

Les barils seront fournis par l'Adjudicataire et le prix en sera inclus dans celui des huiles.

Aussi, un Bateau à vapeur demandée. Des soumissions cachetées seront reçues en même temps pour un Bateau à Vapeur qui devra transporter et livrer les approvisionnements annuels (consistant en environ 130 barils d'huile et 40 tonneaux d'autres articles aux Phares situés sur le fleuve St. Laurent et sur les Lacs intérieurs, savoir : sur les Lacs St. Louis et St. François, le fleuve St. Laurent, entre Brockville et Kingston, les Lacs Ontario, Erié, Sainte-Claire et Huron, et la Baie Georgienne.

L'aide de l'équipage du bateau sera requis pour la livraison des provisions. Les personnes qui seront chargées par ce Département de ces approvisionnements seront reçues à bord, et le vaisseau devra transporter d'un phare à l'autre tous les articles que la personne en charge indiquera.

Le bateau pourra transporter d'autre fret, pourvu que cela ne nuise pas à la livraison convenable des approvisionnements.

On devra mentionner une somme totale pour l'accomplissement de ce service. Toutes autres informations concernant ce transport pourront être obtenues en s'adressant à ce Bureau.

Des soumissions séparées, adressées au soussigné, seront reçues pour chacun de ces services et devront être en-voies respectivement : "Soumission pour l'huile de Blanc de Baleine," "Soumission pour l'huile de Charbon," "Soumission pour la livraison des Approvisionnements des phares."

Les soumissionnaires devront donner leurs noms et adresses au long, et fournir la signature de deux personnes solvables qui voudront se porter cautions et se rendre responsables pour l'exécution de ce contrat.

Le Département ne sera tenu d'accepter la plus basse ni aucune des Soumissions. par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Ottawa, 8 mars 1867. 6ins.

Liste des Lettres Non réclamées au Bureau de Poste de Sorel, durant le Mois de Février 1867.

- Antaya Narcisse Mad. Letendre Antoine
Arpin Louis Leduc Léon
Belleville Michel Légaré Napoléon
Benalac Pierre Lavallée Pierre
Boucher Clément Lannreche Delle Malvina
Cardin J. B. Letendre Edouard
Cardin Delle Catherine Lavallée Joseph
Cayer Delle Marie Ladébanche Louis
Caplette Delle Lucie Labossière Prosper
Caplette Denis Mite Aurélie
Ouilin Révé. Mr. Millotte Pierre
Corbett Mrs James Masse Adèle
Gardin Delle Joseph Letendre Edouard
Gauthier Joseph Lavallée Joseph
Goyard Delle Marie Ladébanche Louis
Huppé Delle Lucie Labossière Prosper
Mite Aurélie
Milleotte Pierre
Masse Adèle
Mousséau Delle Marie
Perré Lucie
Rochette Delle Marie
Sizard Hubert
St. Martin Vte Charles
Sudbier John
St. George Clément
Toussaint Placide
Turcotte Placide
Turcotte Narcisse
Vient Louis
Vandevonck Napoléon
Vendelle Pierre

par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Ottawa, 8 mars 1867. 6ins.

W. LUNN, BOULANGER CONFISEUR ET EPICIER EN GROS ET EN DETAIL RUE DU ROI, SOREL. SOUVENEZ-VOUS DU MAGASIN ACHALANDÉ Sorel 22 Janvier 1862.—12 avril 59.

Avis. LES soussignés se sont associés pour exercer leur profession dans le DISTRICT DE RICHELIEU sous le nom de MOUSSEAU et DEMERS. Ils tiennent leur bureau au Village de Be-thier, à l'Hotel Gagnon. J. A. MOUSSEAU, A. DEMERS, Avocats. Berthier 6 Novembre 1864.—Jan.

ST. LAWRENCE Classical & Commercial School ESTABLISHED IN 1863. Edwd. C. ALLEN, Proprietor and Master. Sorel, Sept 15th. 1866.

Canada Stone & Marble HYDRAULIC WORKS. ROBERT FORSYTH, Importer and Manufacturer of MARBLE AND GRANITE MONUMENTS & HEAD STONES. Flagging, Ohio Building Stones and Grindstones, St. Gabriel Look, No. 552 William Street, MONTREAL. Cabinet Makers and Plumbers Marble made to any Pattern. All kinds of Stone and Marble Floor Tiling. Sorel, 9 Février 1867.—ua.

ELIXIR Balsamique Végétal de Rév. N. H. DOWNS. La meilleure, la plus essayée, la plus sûre et la plus infatigable médecine qui existe contre la toux, il a été la première médecine du peuple depuis plus de 32 ans. Il est le MÉDICIN DE FAMILLE de milliers de familles. Ayez-le toujours en main, car son usage fait à propos, vous sauvera plus d'une douloureuse et plus d'une fois.

Liniment du Vermont DE HENRY. Nous désirons débarrasser le public de l'idée populaire mais erronée que le Liniment n'est qu'une lotion. Il sert aussi bien comme remède intérieur qu'extérieur et des centaines de cas de colique, choléra, morbus, diarrhée et autres désordres de l'estomac guéris par son usage, attestent sa grande valeur dans tous les cas. Il est composé avec beaucoup de soins et contient plus d'ingrédients dépendant qu'aucune autre médecine du monde.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE 1864: Province du Canada, District de Montréal. COUR SUPERIEURE: Dans l'affaire WILLIAM McNICHOLS alias WILLIAM KELLY, Failli: AVIS EST par les présentes donné que MERCREDI le DIXseptième jour d'avril prochain, à DIX heures de l'avant-midi, ou aussitôt que conseil pourra être entendu, le soussigné fera sa demande devant la dite cour pour sa décharge en vertu du dit acte.

DR. PROVOST APPROVISIONNEMENT DES PHARES. Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à vendredi, le Dixième jour de MAI prochain, à Midi, pour un approvisionnement de 650 Gallons d'Huile de Blanc de Baleine, de la meilleure qualité, pressée à froid, pour les Phares Provinciaux, au-dessus de Lachine, un tiers de cette huile devra être de matière première et se maintenir limpide à 30° Fahrenheit, et les deux autres tiers à 34° ; le tout sujet à inspection et éprouve avant l'acceptation et de plus à être mesuré s'il est jugé nécessaire.

DEVINS ET BELTON, CHIMIQUES. Près le Palais de justice, Montréal. N. B.—On fournit les acheteurs en gros, à raison d'un escompte libéral. 24 Juin.

LIFE INSURANCE! ESTABLISHED 1825. SCOTTISH PROVINCIAL Assurance Company. Incorporated by Act of Parliament. CAPITAL ONE MILLION STERLING. INVESTED IN CANADA, \$500,000. HEAD OFFICE, MONTREAL.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE 1864: Province du Canada, District de Montréal. COUR SUPERIEURE: Dans l'affaire WILLIAM McNICHOLS alias WILLIAM KELLY, Failli: AVIS EST par les présentes donné que MERCREDI le DIXseptième jour d'avril prochain, à DIX heures de l'avant-midi, ou aussitôt que conseil pourra être entendu, le soussigné fera sa demande devant la dite cour pour sa décharge en vertu du dit acte.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE 1864: Province du Canada, District de Montréal. COUR SUPERIEURE: Dans l'affaire WILLIAM McNICHOLS alias WILLIAM KELLY, Failli: AVIS EST par les présentes donné que MERCREDI le DIXseptième jour d'avril prochain, à DIX heures de l'avant-midi, ou aussitôt que conseil pourra être entendu, le soussigné fera sa demande devant la dite cour pour sa décharge en vertu du dit acte.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE 1864: Province du Canada, District de Montréal. COUR SUPERIEURE: Dans l'affaire WILLIAM McNICHOLS alias WILLIAM KELLY, Failli: AVIS EST par les présentes donné que MERCREDI le DIXseptième jour d'avril prochain, à DIX heures de l'avant-midi, ou aussitôt que conseil pourra être entendu, le soussigné fera sa demande devant la dite cour pour sa décharge en vertu du dit acte.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE 1864: Province du Canada, District de Montréal. COUR SUPERIEURE: Dans l'affaire WILLIAM McNICHOLS alias WILLIAM KELLY, Failli: AVIS EST par les présentes donné que MERCREDI le DIXseptième jour d'avril prochain, à DIX heures de l'avant-midi, ou aussitôt que conseil pourra être entendu, le soussigné fera sa demande devant la dite cour pour sa décharge en vertu du dit acte.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE 1864: Province du Canada, District de Montréal. COUR SUPERIEURE: Dans l'affaire WILLIAM McNICHOLS alias WILLIAM KELLY, Failli: AVIS EST par les présentes donné que MERCREDI le DIXseptième jour d'avril prochain, à DIX heures de l'avant-midi, ou aussitôt que conseil pourra être entendu, le soussigné fera sa demande devant la dite cour pour sa décharge en vertu du dit acte.